

Communiqué de presse

Loire
Atlantique

Cabinet du président

Hôtel du Département - 3, quai Ceineray – CS 94109
44041 Nantes cedex 1 - Tél. 02 40 99 10 00
service.presse@loire-atlantique.fr - www.loire-atlantique.fr

Contacts presse :

- Anaïs Hubert : 02 40 99 09 61
- Gweltas Morice : 02 40 99 16 68
- Laurence Corgnet : 02 40 99 17 45

Le 26 juin 2016

Le président du Département de Loire-Atlantique demande le début des travaux du futur aéroport dès l'automne

Philippe Grosvalet : « Le vote des habitants de la Loire-Atlantique doit être respecté »

« Ce dimanche 26 juin 2016, les habitants de la Loire-Atlantique se sont mobilisés pour le transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique sur la commune de Notre-Dame-des-Landes. En se rendant aux urnes en nombre pour un scrutin inédit, ils ont prouvé qu'ils se sentaient très concernés par l'avenir de notre territoire.

Les électeurs se sont exprimés clairement : déjà légitime, le projet d'aéroport est plus que jamais soutenu par le peuple.

La démocratie a parlé, le vote des habitants de la Loire-Atlantique doit être reconnu et respecté !

Le résultat de ce scrutin oblige le gouvernement : je demande instamment au Premier ministre d'engager les travaux dès l'automne.

Ce résultat oblige aussi toutes les organisations politiques, syndicales et associatives à reconnaître le vote citoyen et la légitimité populaire du projet. Maintenant que les habitants de Loire-Atlantique se sont prononcés, les organisations qui contestaient le projet ne doivent plus entraver les travaux et ne plus encourager celles et ceux qui chercheront à s'y opposer.

Il est de leur responsabilité que les travaux puissent démarrer dans l'apaisement et sans violence. »

Philippe Grosvalet,
Président du Département de Loire-Atlantique